



IMAGE DE LA VILLE

Les atouts de Saint-Brieuc dans les rues piétonnes

De nouvelles œuvres voient le jour sur le sol des rues piétonnes du centre-ville. La réalisation débute ce mercredi 8 mai.

L'occasion d'afficher et de partager les atouts de la Ville.

Publié le 17 mai 2024

Ce projet vient répondre aux enjeux de la ville en termes de commerce, d'attractivité et d'animation du cœur de ville. En effet, la Ville de Saint-Brieuc a adopté une stratégie propre au commerce et à l'attractivité. L'axe stratégique « construire une identité commerciale différenciante et équilibrée », s'appuie sur une logique de densification des flux, avec pour objectifs notamment d'améliorer l'expérience client et l'ambiance en centre-ville.

En complément, des axes de la politique globale d'animation ont été définis et votés, et notamment : animer le quotidien des Briochin-e-s, en concevant la ville comme lieu d'animation, incitant ainsi à re-découvrir sa ville ; et développer l'identité événementielle à Saint-Brieuc en misant sur les événements phares comme sur la surprise. C'est pourquoi, ce projet proposé et travaillé avec une artiste/créatrice, briochine, Soazig Glaudel voit le jour en ce printemps 2024. De 2020 à 2022, Soazig Glaudel ouvre et tient la boutique "La péniche de Saint-Brock", rue Saint-Gouéno en centre-ville (anciennement TYS de 2015 à 2020 rue Baratoux, puis rue Saint-Gouéno), où l'on retrouvait des bijoux, accessoires, objets déco et curiosités en série limitée, inspirés par l'art, les voyages et la Bretagne.

Issu du regard des habitants

En ce printemps 2024, trois œuvres sont conçues et réalisées au sol, sur le parcours marchand, sur le thème : « Les atouts de Saint-Brieuc ».

L'artiste a travaillé à partir de la démarche « Avec vous, ça change tout », lancée lors de la consultation sur l'image et le positionnement réalisée en 2022. Cette démarche participative, avec des habitants, des nouveaux arrivants, des partenaires économiques, associatifs... avait permis de recueillir une masse importante sur les points positifs de Saint-Brieuc et ce qui fait son identité, du point de vue des habitants.

A partir de ces données, l'artiste a réalisé 3 grandes cartes d'« atouts », sur la base de celles du jeu de cartes du tarot. Ces œuvres représenteront chacune des atouts de la ville.

L'interprétation de l'artiste

Sur le thème des atouts, l'artiste a choisi la cartomancie pour l'univers graphique et les messages qu'elle délivre. Trois figures ont été repérées et un personnage de femme pour Saint-Brieuc ; chacune décline des atouts de la ville. La première réalisée, L'impératrice : l'artiste voulait *"une femme iconique pour exprimer l'identité de Saint-Brieuc. Cette impératrice a un côté conquérant. Par les mots, on peut changer le regard. Elle symbolise aussi une ville avenante."* Cette carte d'impératrice exprime le bien vivre ensemble, c'est une ode à la nature, à la nouveauté, à la créativité.

Aux croisements des rues

- Trois lieux du parcours marchant ont été repérés aux croisements de rues très fréquentées :
- au croisement sur la rue Saint-Guillaume et de l'avenue du Général Leclerc (devant Burton) ;
 - au croisement de la rue Charbonnerie et de la rue Saint-Gouéno (devant Maxi Bazar) ;
 - au croisement de la rue Saint-Guillaume et de la rue Jouallan (devant Yves Rocher).

Techniques

L'artiste a travaillé autour des couleurs de la ville : le bleu et le jaune, auxquelles elle a ajouté une dominante rouge et verte. Elle a travaillé avec une peinture acrylique spéciale sols. Elle est classée A au niveau environnemental.

Format : de chaque carte : 1,80m x 3,36 m

Axe : De la couleur au sol

Durée de la réalisation : 2 journées par lieu

L'emprise : le périmètre est défini par des plots pendant les interventions, et ne contraint pas l'activité commerciale, les livraisons et le flux des piétons.

Périodes d'intervention : selon la météo

- les 7 et 8 mai
- après le 21 mai, après Art Rock ;
- Les trois oeuvres seront finalisées pour mi-juin, avant le dimanche 16 juin « Saint-Brieuc fait ses jeux »

En teasing

Quelques jours avant l'implantation des œuvres, un marquage au sol a été posé par le service Voirie Signalétique de la ville, aux emplacements des futures « cartes » : « libre(s) de s'inventer », le positionnement défini à la suite de la démarche de 2022.

Cette première étape permet de susciter l'attention et d'indiquer qu'à cet espace, dans les prochains jours, il se passera quelque chose.

Déclinaisons du projet sur les vitrines

À suivre, une vitrine expliquera l'ensemble du projet, présentera l'artiste et son travail spécifique sur ce projet. Et d'autres déclinaisons sont à venir...



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)